

## EXAME DE SUFICIÊNCIA EM LÍNGUA FRANCESA PRPG (2023/1)

Leia o texto abaixo para responder às questões.

### Quand les femmes étaient exclues de la philosophie

17.01.2023, par [Francis Lecompte](#)

Considérée comme la matière reine sous la Troisième République, l'enseignement de la philosophie a longtemps été interdit aux femmes. Dans un ouvrage qui retrace 70 ans d'histoire, la chercheuse Annabelle Bonnet raconte leur long combat pour accéder à cette discipline et, plus largement, à la même éducation que les hommes.

D'Aristote à Jean-Paul Sartre en passant par Kant ou Jean-Jacques Rousseau, tout un chacun peut citer spontanément quelques grands noms de l'histoire de la philosophie. Mais l'exercice devient beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de mentionner ne serait-ce qu'une femme philosophe majeure... Dans son ouvrage *La Barbe ne fait pas le philosophe* (CNRS Éditions, sept. 2022), Annabelle Bonnet, sociologue et philosophe associée au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron, révèle que les déterminants sociaux n'expliquent pas à eux seuls cette anomalie. Elle montre comment, en France, sous la Troisième République, c'est la loi qui a formellement empêché les filles et les femmes d'accéder à cette discipline, précisément à une époque où la philosophie était considérée comme la matière reine, celle qui forme les citoyens et les individus autonomes. À travers soixante-dix ans d'histoire, Annabelle Bonnet raconte le refus des hommes philosophes à voir les femmes pratiquer leur discipline, mais aussi les combats individuels et collectifs d'intellectuelles, encore trop méconnues, pour transgresser et finir par faire tomber l'interdit.

### Vous avez centré votre étude sur une période bien précise, allant de 1880 à 1949. À quoi correspondent ces deux dates ?

**Annabelle Bonnet.** La première, 1880, est l'année où, en pleine Troisième République, la loi Sée ouvre pour la première fois l'enseignement secondaire aux filles. Mais cette même loi spécifie explicitement que les filles ne pourront pas avoir accès à l'enseignement de la philosophie. Près de soixante-dix ans plus tard, la parution du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, en 1949, marque symboliquement la fin de cette période d'exclusion et vient couronner le combat d'un certain nombre de pionnières trop méconnues, qui ont permis aux femmes de s'imposer dans l'espace philosophique.

### Pourquoi cette interdiction en particulier vis-à-vis de la philosophie, tout en ouvrant l'enseignement secondaire aux filles ?

**A. B.** Cela s'explique par un rapport ambigu à l'émancipation des femmes. On est d'accord pour mieux former les filles et leur donner un minimum de bagage intellectuel et de compréhension du monde, mais dans le cadre très strict de leur statut d'épouse et de mère. Il s'agit avant tout de former des individus capables de répondre aux besoins

de leur mari et de leurs enfants. Or, à cette époque, la philosophie est l'une des disciplines les plus importantes des sciences humaines. On la considère même comme le couronnement des études secondaires, celle qui va former les citoyens et les futurs responsables politiques. Or, la société refuse précisément aux femmes le statut d'êtres autonomes et politiques : cette discipline est donc jugée totalement inadéquate pour elles. L'enseignement doit former de bonnes mères et de bonnes épouses, en aucun cas des citoyennes. Et il n'a pas vocation non plus à être massif et être accessible à toutes les femmes. La philosophie suscite également une forme de peur, dans la mesure où elle donne accès au symbolique et à des textes qui parlent d'émancipation et de liberté. La société redoute que les femmes accèdent à ce type de connaissances.

### **L'enseignement privé a-t-il permis à certaines femmes de contourner cette interdiction ?**

**A. B.** Dans la première version de son projet de loi, le député Camille Sée proposait d'inclure la philosophie dans l'enseignement secondaire pour les filles, mais il s'inscrivait surtout dans le contexte de guerre entre École laïque et École privée. Pour lui, la philosophie incarnait le savoir républicain et une manière de penser le monde social de manière laïque. Enseigner la philosophie aux jeunes filles devait permettre de les former à une morale républicaine et laïque, concurrente de la morale catholique, mais, encore une fois, exclusivement dans le cadre de la sphère familiale. Une fois l'interdiction formalisée par la loi, l'enseignement privé, qui était alors essentiellement catholique, n'a pas manqué de concurrencer l'École publique en proposant des cours de philosophie aux jeunes filles qui avaient besoin de cette discipline pour obtenir le Baccalauréat. Mais ces instances privées pensent d'abord à leur propre intérêt : leur enseignement est avant tout théologique et il ne vise en aucun cas à former des êtres émancipés, capables d'autodétermination et d'esprit critique.

### **Malgré tout, des femmes vont réussir à entrer dans l'institution philosophique...**

**A. B.** Oui, mais il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle, quand les femmes commencent à entrer davantage à l'Université. Un changement commence alors à s'opérer tout doucement en philosophie. En 1901, Camille Bos devient la première docteure en philosophie, mais dans une université suisse ! Et c'est une Roumaine, Alice Steriad, qui sera la première femme à soutenir une thèse en philosophie à la Sorbonne, en 1913.

### **Quelques hommes font cependant exception...**

**A. B.** Certaines personnalités, que j'ai mises en avant dans mon livre, ont entretenu un rapport assez contradictoire avec cette question. À ses yeux, ce qu'il appelle le génie créateur reste une caractéristique masculine, car les femmes ne possèdent pas de sensibilité pure. Mais dans le même temps, c'est son enseignement qui voit naître ce que j'appelle le premier grand public féminin de philosophie du XX<sup>e</sup> siècle en France, parce que Bergson porte la philosophie hors de l'Université, dans le débat public. Donc, indépendamment de sa propre pensée, il va pousser les femmes à accéder à cet espace philosophique...

### **En 1949 paraît *Le Deuxième Sexe*. Ce livre marque-t-il l'entrée définitive des femmes en philosophie ?**

**A. B.** Le livre de Simone de Beauvoir clôt en tout cas symboliquement cette période qui envisage la relation entre femmes et philosophie sur fond de rivalité entre laïcité et catholicisme ou de statut social et politique des femmes. Peut-on dire pour autant que désormais tout va bien ? Je n'aurais pas écrit ce livre si c'était le cas ! L'égalité

complète d'accès à tous les types d'enseignement ne sera formalisée légalement que dans les années 1970...

Aujourd'hui, d'autres types d'obstacles persistent dans la société française, où de nombreuses déterminations sociales continuent de reproduire des inégalités de genre et d'accès aux savoirs. Je m'y intéresserai en ce moment avec le cas de Dina Dreyfus, qui a été une philosophe influente dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en France et au Brésil, mais dont on ne sait plus grand-chose aujourd'hui. Tout simplement parce qu'elle a été pendant un temps l'épouse de Claude Lévi-Strauss et que, comme beaucoup d'autres, elle a été ainsi rabaisée au rang de « femme de ». Mais on le voit aussi dans les chiffres : la philosophie reste une discipline très masculine et la manière dont on raconte son histoire reste largement une affaire d'hommes, dans laquelle très peu de femmes sont présentées.

Adaptado de: <https://lejournal.cnrs.fr/articles/quand-les-femmes-etaient-exclues-de-la-philosophie>. Acesso em 3 mar 2023.

1. Conforme as ideias expressas no texto, é correto afirmar que: (1,0)
- a. ( ) Mencionar filósofos e filósofas importantes consiste em uma tarefa fácil.
  - b. ( ) A interdição da Filosofia às mulheres não suscitou reação feminina.
  - c. ( ) A lei *Sée* permitiu às mulheres o acesso ao Ensino Médio. Entretanto, ela não estimulava a formação emancipadora feminina.
  - d. ( ) Atualmente, na França, não existe mais desigualdade no concernente ao acesso ao conhecimento.

2. Segundo o texto, o que impediu formalmente as mulheres de estudarem Filosofia nas escolas foi:

(1,0)

- a) ( ) a Terceira República;
- b) ( ) a Lei *Sée*;
- c) ( ) o regulamento das escolas de Ensino Médio;
- d) ( ) a recusa dos homens filósofos.

3. Qual é a razão apontada pelo texto para que a Filosofia fosse considerada uma disciplina diferenciada? (1,0)

- a) ( ) O fato de ela explicar determinantes culturais;
- b) ( ) O fato de ela incitar a transgressão social;
- c) ( ) O fato de ela favorecer a emancipação individual;
- d) ( ) O fato de ela excluir, devido a sua natureza, as pessoas do sexo feminino.

4. Em relação à Lei *Sée*, assinale apenas as duas assertivas verdadeiras (1,0).

- a) ( ) Ela foi assinada em 1880;
- b) ( ) Ela permite o acesso das moças ao ensino formal francês;
- c) ( ) Ela incentiva as moças francesas a estudarem Filosofia;
- d) ( ) Ela marca o fim da interdição dos cursos de Filosofia às mulheres.

5. Em relação à entrevistada, Annabelle Bonnet, não é correto afirmar que: (assinalar duas alternativas) **(1,0)**

- a) ( ) Ela é pesquisadora de uma instituição francesa das áreas de política e de sociologia;
- b) ( ) Ela estuda há 70 anos a exclusão feminina no domínio da Filosofia;
- c) ( ) Ela publicou ao menos uma obra em 2022;
- d) ( ) Atualmente, ela se interessa pelo ensino da Filosofia na França e no Brasil.

6. No que concerne ao pronome “leur”, no fragmento « [...] la chercheuse Annabelle Bonnet raconte leur long combat [...] », o referente retomado consiste em: **(1,0)**

- a) ( ) Annabelle Bonnet;
- b) ( ) o ensino de Filosofia;
- c) ( ) as mulheres;
- d) ( ) o livro em questão.

7. Podemos traduzir a sentença: « La société redoute que les femmes accèdent à ce type de connaissances », por : **(1,0)**

- a) ( ) A sociedade impede que as mulheres acessem este tipo de conhecimento.
- b) ( ) A sociedade duvida da capacidade feminina de alcançar esse tipo de conhecimento.
- c) ( ) A sociedade teme que as mulheres acessem a esse tipo de conhecimento.
- d) ( ) A sociedade desconfia de que as mulheres consigam acessar esse tipo de conhecimento.

8. Segundo o texto, qual das assertivas está correta: **(1,0)**

- a. ( ) Camille Boss foi a primeira mulher a defender uma tese de doutoramento em Filosofia numa universidade francesa.
- b. ( ) A forma como Henri Bergson concebia a Filosofia concorreu para que o público feminino pudesse acessar esse domínio.

9. De acordo com o texto, a escola privada tomou-se para si a tarefa de prover a educação filosófica para moças. Sobre essa questão, assinale a alternativa que condiz com o texto em tela. **(1,0)**

- a. ( ) A oferta da disciplina de Filosofia, nesse contexto, cumpria o papel de possibilitar à obtenção do *Baccalauréat* por parte das moças.
- b. ( ) A oferta visava à formação de cidadãs com valores republicanos e à fomentação da laicidade do Estado.
- c. ( ) A oferta se diferenciava da escola pública por proporcionar um ensino cujo objetivo era promover uma autonomia intelectual feminina.
- d. ( ) Tratava-se de uma Filosofia mais voltada à conversão católica feminina.

10. Conforme as ideias expressas no texto, não é correto afirmar que: **(1,0)**

- a. ( ) Na Terceira República, visava-se à formação feminina para o desempenho doméstico.
- b. ( ) A partir do início do século XX, a entrada das mulheres em universidades se intensificou sobremaneira.
- c. ( ) Em razão de seu casamento com o antropólogo Claude Lévi-Strauss, o trabalho da filósofa Dina Dreyfus foi amplamente conhecido e reconhecido.
- d. ( ) A obra *O segundo sexo*, de Simone de Beauvoir, inaugura simbolicamente um novo período da relação da mulher com a Filosofia, na França.